

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU Mardi 29 novembre 2011

18H à la mairie

Présents : Mmes Maison, Talou, Alglave,
MM Duppi, Bresson, Sartrand, Gipoulou, Biard.

Absents excusés : Mme Gardel. MM Cheval, Lorblancher, Morisse (pouvoir donné à M Gipoulou),
Pouzet (pouvoir donné à Mme Alglave)

Secrétaire de séance : Mme Talou

Lecture du compte rendu du 27 septembre par Mme Maison.

Monsieur le maire donne lecture de la réponse faite par la SOGEDO concernant l'anomalie relevée sur le rapport 2010.

Approbation du Conseil Municipal sur le compte-rendu.

DELIBERATIONS

D01 ➤ Société d'avocats LEXIA / avance sur Honoraires

Monsieur le maire rappelle par délibération en date du 09 novembre 2010, l'engagement de procédure d'expropriation concernant un accès sécurité, pour le projet de structure de personnes handicapées vieillissantes. La société d'avocats LEXIA est chargée de constituer le dossier. Toutefois, il convient de délibérer pour pouvoir mandater en plusieurs fois les factures de l'Avocat. Accord du Conseil Municipal.

D02 ➤ Création d'un poste de chargé de mission.

Monsieur le Maire informe qu'une subvention de 21 924€ vient d'être acceptée par le Conseil Régional ainsi que 10 000€ de la DRAC pour participer au financement du poste de chargé de mission.

Son travail consistera à une étude d'inventaire, de valorisation du patrimoine culturel et à la mise en place du futur CIAP. Le chargé de mission a été désigné par un jury le 14 novembre, il s'agit de Baptiste Quost.

Aussi, il convient de créer le poste de chargé de mission pour la valorisation du patrimoine avec un CDD de 3 ans, à plein temps, à compter du 12 décembre 2011.

Accord du Conseil Municipal avec 9 voix pour (dont 2 procurations) et 1 abstention.

Lettres et questions diverses

Travaux supplémentaires

Monsieur le maire informe que la portion de rue Transversale, qui ne comprend que des câbles téléphoniques, n'est pas prévue dans le projet du SDE 24. Aussi, afin de procéder à l'effacement de cette portion, la dépense est entièrement à la charge de la commune pour 2 693€ HT.

Bulletin municipal

Proposition de différents thèmes pour le prochain bulletin, chacun devra remettre à Sandrine les textes à insérer pour que le bulletin soit imprimé et remis à la Poste pour le 29 décembre 2011.

Luminaires

L'entreprise Régie Son 24 propose des promotions sur l'achat de luminaires de Noël : privilégier du LED pour plus d'économie.

Le Conseil Municipal ayant décidé d'investir chaque année 500€ dans les achats de guirlandes de Noël, les achats qui seront réalisés, seront imputés sur la commande de 2012.

Couleurs d'Aquitaine

Concernant le concours de peinture qui a eu lieu le 15 mai 2011, deux peintres ont été récompensés lors du concours Régional à Mérignac. Proposition de reconduire le concours le 20 mai 2012 à Monpazier.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Dropt Villéralais

Lettre du syndicat à toutes les communes adhérentes, informant du nombre important d'absences aux réunions. Le suppléant doit être informé en cas d'impossibilité du titulaire.

Jardin médiéval

Proposition de faire un fléchage pour arriver au jardin médiéval et proposition de faire l'inauguration pour "*la journée des jardins*" en Juin.

Opération "*Plus d'arbres, plus de vie*"

Les enfants de l'école de Monpazier planteront la haie champêtre au Foirail Sud le 15 décembre au matin, les employés municipaux prépareront le terrain avant, afin de faciliter les plantations et seront présents afin d'aider les enfants. Des plaquettes en bois seront réalisées par les enfants pour inscrire le nom des élèves. Un apéritif sera offert par la mairie.

Proposition d'un logo sur Monpazier.

Monsieur le maire propose la réalisation d'un logo de la mairie de Monpazier qui sera utilisé sur tous les supports de communication dans la présentation de ses manifestations. A voir lors de la prochaine réunion.

La date de présentation des vœux du maire est prévue le samedi 7 janvier 2012.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 20 décembre 2011 à 18h.

Fin de la réunion : 20h